

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept du mois de Février, à 15 heures 30, s'est réuni le Comité Syndical, à FONTENAY LE COMTE, sous la présidence de Monsieur Arnaud CHARPENTIER, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents :

	TITULAIRES	
CC VENDÉE SÈVRE AUTIZES 10 / 15	CHOLLET Joël	BENET
	MOREAU Yannick	DAMVIX
	ROBIN Noël	LIEZ
	GELOT Jean-Marie	MAILLÉ
	QUILLET Pascal	MAILLEZAIS
	GUITHON Jacky	PUY DE SERRE
	GUILLON Denis	STE HILAIRE DES LOGES
	CHATAIGNÉ Jean-Louis	ST SIGISMOND
	CHEVALLIER Jean-Claude	VIX
	BAUDOUIN Jacques	XANTON CHASSENON
CC SUD VENDÉE LITTORAL 7 / 14	LANDAIS Bernard	CHAMPAGNÉ LES MARAIS
	LEGERON Joël	L'ILE D'ELLE
	CHARPENTIER Arnaud	LUCON
	BRODU Léonne	STE GEMME LA PLAINE (suppléante)
	GANDRIEAU James	STE PEXINE
	BOURNEL	STE RADEGONDE DES NOYERS
	DAVID Laëtitia	VOUILLÉ LES MARAIS
CC PAYS FONTENAY VENDÉE 16 / 22	GATINEAU Dominique	AUCHAY SUR VENDÉE
	BOULARD Stéphane	DOIX LÈS FONTAINES
	PETORIN Jean-Pierre	FONTENAY LE COMTE
	ARNAUDEAU Jean-Marie	FOUSSAIS PAYRÉ
	BIENVENU Alain	LE LANGON
	DUPAS Laurent	LES VELLUIRE SUR VENDÉE
	MAROT Roger	LONGEVES
	RIDEAUD Daniel	MONTREUIL
	FILLON Nicolas	MOUZEUIL ST MARTIN
	BOUCHER Yves-Marie	PETOSSE
	SAVINEAU Michel	PISSOTTE
	HERNANDEZ Philippe	ST MARTIN DES FONTAINES
	POUZET Michel	ST MARTIN DE FRAIGNEAU
	RAGUIN Pierrette	ST MICHEL LE CLOUCQ
	BAUDRY Yves	SÉRIGNÉ
	PHILIPPOT Xavier	VOUVANT
CC PAYS DE LA CHATAIGNERAIE 4 / 10	GOURMAUD Yvon	ANTIGNY
	BIRONNEAU Michel	LA CHATAIGNERAIE
	LESAUVAGE Ghislaine	MARILLET
	GUENION Christian	ST MAURICE DES NOUES
AGGLO 2 B 1 / 1	METAIS Jean-Claude	ST PAUL EN GATINE
Totaux Délégués présents : 38/64		

Pouvoirs :

LARDY Jacky	BOUILLE COURDAULT	à M. QUILLET
METAIS Antoine	CHAILLÉ LES MARAIS	à M. CHARPENTIER
CHAUSSADAS Claude	PUYRAVAULT	à M. LEGERON
LAMY Judicaël	LA TAILLÉE	à Mme DAVID
LANDAIS Jean-Marie	TRIAIZE	à M. LANDAIS
BOBINEAU Joël	MERVENT	à M. BOULARD
CHATELLIER Christian	ST HILAIRE DE VOUST	à M. GUENION

Représentés : 07/64

Excusés

POITIERS Dominique	RIVES D'AUTISE
CAREIL Pierre	STE GEMME LA PLAINE

**Total présents et
représentés : 45/64**

Le Président, après avoir ouvert la séance et constaté que le quorum est atteint, déclare que le Comité Syndical peut valablement délibérer.

OBJET : CTEAU DES AUTIZES DELIB 8 CS 27-02-2023

Signé le 14 septembre 2022, le CTEau des Autizes a pu débuter ces premiers travaux en toute fin d'année, avec des élagages sur l'Autise (St Hilaire des Loges), ainsi que le lancement de l'étude continuité écologique de 7 chaussées (phase diagnostic et concertation des propriétaires étant réalisées).

Plus en aval sur la partie marais, les opérations de lutte contre la jussie ont été effectuées en partenariat avec l'IIBSN. Les chantiers d'élagage et de désencombrement des voies d'eau sur les circuits de batellerie sont en cours de réalisation, retardé mais finalement autorisés par la DREAL au titre du site classé (problématique des cosses de frênes menaçant de tomber sur les usagers.)

Ce sont ainsi 203 500 € d'actions engagées en 2022, soit 56% du prévisionnel. Un décalage s'expliquant aussi par le report de l'aménagement de la chaussée de Beauregard où le SmVSA est toujours en attente de l'accord du propriétaire pour engager les travaux.

Sur la partie cours d'eau, 2023 marquera les premiers travaux (essentiellement à St Hilaire des Loges) :

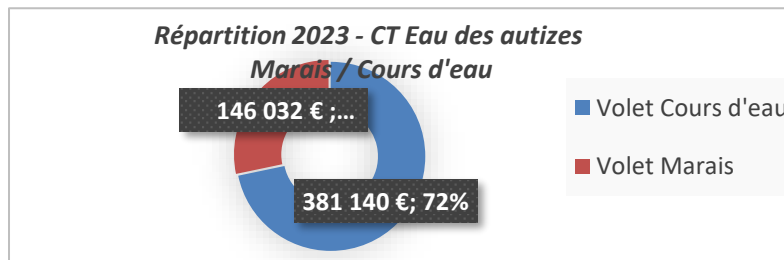
- De mise en défens de berges et de « petite continuité »,
- De restauration morphologique avec des recharges sur les affluents ;
- Et la poursuite des chantiers d'élagage et de lutte contre la jussie / balsamine ;
- La finalisation des premiers scénarii de l'étude continuité des 7 chaussées ;
- Le report de l'aménagement de la chaussée de Beauregard ;

En marais, on notera :

- Le lancement de l'étude de faisabilité de la station de pompage pour la réalimentation estivale du bief de l'Aqueduc ;
- La poursuite des opérations de désencombrement des voies d'eau (St Sigismond / Maillezais) et la lutte contre la jussie ;
- Des travaux de curage / élagage sur certains circuits de batellerie (St Sigismond)

L'un des grands projets 2023 sera celui porté par l'Union des Marais Mouillés qui lance les travaux sur les ouvrages de Mauvais et de la Porte de l'Ile avec une passe à poissons et l'installation d'une centrale hydro-électrique. Un chantier qui est estimé à 1.3M € d'investissement et qui va permettre de libérer les axes migratoires de la vieille et de la Jeune Autise avec la compatibilité économique de la production d'électricité. Le SmVSA sera probablement sollicité pour une participation financière non connue à ce jour (donc non inscrit au DOB 2023).

Le montant de dépenses prévisionnel 2023 proposé au DOB est de 527 000 € TTC (584K€ TTC avec RAR).



- **Modification délibération du 28-03-22 concernant le montant prévisionnel des indicateurs de suivis :**

Le Comité Syndical à l'unanimité, après en avoir délibéré autorise le Président à :

- Modifier le montant prévu pour les indicateurs de suivis sur le CTEau des Autizes passant de 3 000 € TTC à 13 000 € TTC, comme prévu initialement au budget

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme,
LE PRESIDENT,
Arnaud CHARPENTIER